

**ARRETE MODIFICATIF N°8 DU 10 décembre 2019 PORTANT COMPOSITION  
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA MANCHE**

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ARS DE NORMANDIE,**

**VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L 1434-9 et suivants et R.1434-33 et suivants,

**VU** la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article 158 ;

**VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

**VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** le décret N° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

**VU** le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Madame Christine GARDEL, directrice générale de l'ARS de Normandie ;

**VU** l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

**VU** l'arrêté du 27 octobre 2016 relatif à la délimitation des territoires de Démocratie sanitaire de la région Normandie ;

**VU** l'arrêté du 29 décembre 2016 modifié portant composition du Conseil territorial de santé de la Manche ;

**VU** l'arrêté modificatif n° 5 du 30 juin 2017 portant composition du Conseil territorial de santé de la Manche ;

**VU** l'arrêté modificatif n° 6 du 18 janvier 2019 portant composition du Conseil territorial de santé de la Manche ;

**VU** l'arrêté modificatif n° 7 du 11 mars 2019 portant composition du Conseil territorial de santé de la Manche ;

**VU** le départ de M Maxime MORIN, Directeur du centre hospitalier public du Cotentin ;

**VU** le courriel du SYNERPA du 25 avril 2019 ;

**VU** le courriel de Mme la Déléguée régionale de la FHP Normandie du 16 juin 2019 ;

**VU** le courrier de M. le Président du conseil régional de Normandie de l'ordre des médecins du 25 juin 2019 ;

**VU** le courriel du Centre hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE (HAD – Pôle 2) du 25 octobre 2019 ;

**VU** le courriel de M. le Préfet de la Manche du 14 novembre 2019 ;

## ARRETE

**ARTICLE 1** : L'article 2 de l'arrêté du 29 décembre 2016 modifié susvisé est à nouveau modifié comme suit en ce qui concerne la désignation des membres titulaires et suppléants du Conseil territorial de santé de la Manche :

**Au collège 1, composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**1a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires**

- en attente de désignation d'un titulaire en remplacement de M. Maxime MORIN

**1b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement**

- M. le Docteur Denis PASERO (FHP) est nommé suppléant de Mme le Docteur PESKINE en remplacement de M. le Docteur STCHEPINSKY (FHP)

**2) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui oeuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui oeuvrent en faveur des personnes handicapées)**

- Mme Jocelyn BACON (SYNERPA) est nommée titulaire en remplacement de M. Ghislain GUILLET (SYNERPA)
- en attente de désignation de son suppléant (SYNERPA)

**7) Au plus un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

- M. le Docteur Sébastien FERANDIN (FNEHAD) est nommé titulaire en remplacement de Mme le Docteur Emmanuelle BERTHE (FNEHAD)

**8) Au plus un représentant de l'ordre des médecins**

- M. le Docteur Yves BROCHARD (CROM) est nommé suppléant de M le Docteur Alain DE BEAUCOUDREY (CDOM)

**Au collège 4, composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

**1) Au plus un représentant de l'Etat dans le Département**

- M. Laurent SIMPLICIEN, Secrétaire général de la Préfecture de la Manche est nommé titulaire.
- 

**Le reste dans changement.**

**ARTICLE 2** : La version consolidée de la composition du Conseil territorial de santé de la Manche est annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des actes administratifs de la région Normandie et du département de la Manche

La saisine du tribunal administratif peut se faire via télérecours citoyen ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).

**ARTICLE 4** : La Directrice générale adjointe de l'Agence régionale de santé de Normandie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 10 décembre 2019

La Directrice générale,



Christine GARDEL

**ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE AU 10 DECEMBRE 2019  
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE LA MANCHE**

Sont membres du conseil territorial de santé de la Manche :

**Le 1<sup>er</sup> collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28 :**

**1) Au plus six représentants des établissements de santé**

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

Titulaires	Suppléants
M. Xavier BERTRAND (FEHAP)	Mme Béatrice LE GOUPIL (FHP)
M. Stéphane BLOT (FHF)	M. Joanny ALLOMBERT (FHF)
En attente de désignation (FHF)	M. Thierry LUGBULL (FHF)

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaires	Suppléants
Mme Anne PESKINE (FHP)	M. Denis PASERO
M. Philippe SERRAND (FHF)	M. Philippe BUSSON (FHF)
M. Henry GERVES (FHF)	En attente de désignation

**2) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées)**

Titulaires	Suppléants
M. Gilles LEDOYEN (UNAPEI)	Mme Véronique LABBEY (UNAPEI)
Mme Jocelyn BACON (SYNERPA)	En attente de désignation
Mme Enora GUILLERME (FEGAPEI-SYNEAS)	Mme Violette COTIGNY (PEP)
Mme Sylvie BLOCKET (FHF)	Mme Maïwenn THOËR LE BRIS (FHF)
Mme Anne BERTHE (FHF)	M. Pierre BERTHE (FHF)

**3) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

Titulaires	Suppléants
M. Stéphane MALHERBE (FNARS)	M. Fabrice LEFEBVRE (FNARS)
Mme Elisabeth OURY (ANPAA)	M. Christophe LEROY (ANECAMSP)
M. Jean-Pierre DANIN (IREPS)	M. Jean-Louis LEPEE (IREPS)

**4) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux**

a) Au plus trois médecins

Titulaires	Suppléants
M. Thierry LEMOINE (URML)	En attente de désignation
M. Gilles MARIE (URML)	M. Bertrand MERY
M. Philippe CHOLET (URML)	En attente de désignation

b) **Au plus trois représentants des autres professionnels de santé**

Titulaires	Suppléants
M. Patrick FRIGOUT (URPS Infirmiers)	Mme Fabienne GOUABAU (URPS Infirmiers)
M. Sébastien LEDUNOIS (URPS Pharmaciens)	Mme Virginie PELLET (URPS Pharmaciens)
Mme Amandine VASTEL (URPS Orthophonistes)	En attente de désignation

5) **Un représentant des Internes en médecine**

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

6) **Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :**

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
- des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
- des communautés psychiatriques de territoire

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Mme Katia LEMAIRE (URIOPSS)
M. Olivier BATAILLE (FENOR)	M. Bruno REGNAULT (FENOR)
M. Mathieu LEGRAVEREND (ERET-ROD)	Mme Laetitia MOREL (ERET-ROD)
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

7) **Au plus un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à domicile**

Titulaire	Suppléant
M. Sébastien FERANDIN (FNEHAD)	Mme Chantal MESNARD (FNEHAD)

8) **Au plus un représentant de l'ordre des médecins**

Titulaire	Suppléant
M. Alain DE BEAUCOUDREY (CDOM)	M Yves BROCHARD (CROM)

**Le 2<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.**

1) **Au plus six représentants des usagers des associations agréées**

Titulaires	Suppléants
Mme Geneviève LEBLACHER (UDAF)	Mme Clauda FALLET (UDAF)
M. Jean-Claude DUMONT (FNAR)	Mme Brigitte BRIFFOD (FNAR)
M. Philippe NIVIERE (UNAFAM)	M. Yvon COURTEL (UNAFAM)
M. Jacky HEBERT (UFC Que Choisir)	M. Jean-Pierre LAPORTE (UFC Que Choisir)
M. Frédéric LEQUILBEC (APF)	Mme Françoise FOSSEY (APF)
M. Claude LEHOUSSEL (AFD)	M. Alain INGOUF (FNAIR)

2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaires	Suppléants
Mme Danièle GAUTSCHI (UDR FO de la Manche)	M. Michel LECHATREUX (Fédération générale des retraités de la fonction publique)
Mme Catherine VIVET (Union territoriale des retraités CFDT de la Manche)	M. Claude LERENARD (Union territoriale des retraités CFDT de la Manche)
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 3<sup>ème</sup> collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.

1) Au plus un conseiller régional

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Manuel COUSIN	Mme Florence MAZIER

2) Au plus un représentant des conseils départementaux

Titulaires	Suppléants
Mme Anne HAREL (CD 50)	Mme Martine LEMOINE (CD 50)

3) Un représentant de la protection maternelle et infantile

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

4) Au plus deux représentants des communautés de communes

Titulaires	Suppléants
M. Jacques COQUELIN (Communauté d'agglomération du Cotentin)	M. Jacky MARIE (Communauté d'agglomération du Cotentin)
En attente de désignation	En attente de désignation

5) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France

Titulaires	Suppléants
Mme Dominique BAUDRY (Maire de Granville)	M. Bernard LEBARON (Maire de Clitourps)
En attente de désignation	M. Jean-Pierre LEMYRE (Maire de Quettehou)

Le 4<sup>ème</sup> collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 membres et au plus 3.

**1) Au plus un représentant de l'Etat dans le département**

Titulaire	Suppléant
M. Laurent SIMPLICIEN (Secrétaire général de la Préfecture)	Mme Ghislaine BORGALLI-LASNE, Directrice départementale de la cohésion sociale

**2) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale**

Titulaires	Suppléants
M. Gabriel JOURDAN (ARCMISA)	En attente de désignation
M. Thierry MINOT (CPAM)	M. Guy BESNARD (CARSAT)

**Le 5<sup>ème</sup> collège est composé de deux personnalités qualifiées**

Titulaires
Mme Laurence BEAUDOUIN (Mutualité)
En attente de désignation